

Information 1 aux concurrents

Date : 29 septembre 2023

Pages : 9

Annexes : 12

Attention :

Ces informations sont destinées à apporter des éclaircissements supplémentaires et/ou à clarifier toute situation qui pourrait être douteuse, et non en fournissant le règlement consulté des preuves et des ajouts, dont les textes seront les seuls considérés comme valides.

1. Numéro d'urgence

+ 351 912 201 545

2. Vérification administrative

Trois périodes sont prévues pour effectuer le contrôle administratif :

Période 1 et 2 (fortement recommandé)

Dans la siége de l'ACP - 2 octobre 2023, de 15h30 à 21H00

Rua Rosa Araújo, 24 1250-195 LISBOA

Afficher l'heure détaillée dans Additif 2

Période 3 (uniquement en cas de force majeure)

Dans Estufa Fria, tout près des Vérifications Techniques, - 3 octobre 2023, de 08:00 à 08:45

Après la vérification administrative, l'équipe recevra, entre autres matériaux et documents, une carte de contrôle à utiliser dans les contrôles installés :

1. A l'entrée du parc de Vérification technique
2. À l'entrée du parc de départ

3. Vérifications technique

Ils auront lieu à Lisbonne – Parque Eduardo VII - (l'annexe I ci-jointe).

Selon l'heure prévue à l'article 2 RP, entre 08h30 et 11h00

Afficher l'heure détaillée dans Additif 2

À leur arrivée sur le site, les équipes doivent conduire leur véhicule jusqu'au parc des concurrents et/ou les aider.

Un contrôle du temps (TC) sera installé à l'entrée du parc de vérifications.

4 Parc de départ / Départ

Les véhicules qui ont été agréés lors de la Vérification Technique doivent entrer dans le Parc de Départ, situé dans les jardins du Parque Eduardo VII à Lisbonne, entre 11h00 et 11h30, et peuvent être emmenés sur le site par un représentant du concurrent (la carte de contrôle livrée dans le contrôle administratif doit accompagner le véhicule, étant livrée définitivement dans le contrôle d'entrée dans le Parc de Départ).

La liste des participants, l'ordre et l'heure de départ des équipes seront affichés dans le tableau officiel d'affichage numérique – Sportity - (lieu et heure indiqués dans le programme d'épreuve).

Le départ du rallye (ainsi que le départ de toute étape ou section) sera réputé avoir eu lieu à l'heure prévue même en cas de retard de l'équipe.

5. Mesure de distance

L'itinéraire a été soigneusement mesuré à l'aide d'un équipement Terratrip, en utilisant exclusivement la bande d'asphalte avec des trajectoires qui privilégient le plus à la bonne zone de la route. Dans le cas des routes à 2 voies séparées, nous avons essayé d'utiliser exclusivement la voie de droite.

Dans le Road Book, les distances sont généralement présentées avec :

- Itinéraires de correspondance : 2 décimales
- Tests de classification : 2 décimales, sauf dans les emplacements de changement moyens (trois décimales).

Exemple d'une page du Road Book ci-jointe (annexe II)

La position des contrôles de régularité a été calculée à l'aide de 3 décimales (approche du mètre).

6 – Carnet de Controlo

Il est interdit aux équipes de s'inscrire sur le carnet de contrôle.

Copie jointe (annexe III)

7 – Contrôles Horaires (TC)

7.1 Selon la carte de contrôle, les contrôles temporels suivants sont prévus : (annexe XI)

- Départ et arrivée de l'étape / section
- Avant l'après chaque circuit SRS
- Avant et après Flexi-Assistance
- Sur les liaisons.

7.2 À tout moment de vérification, l'heure de contrôle correspond au moment où, avec les deux membres de l'équipe et le véhicule dans la zone de contrôle et à proximité de leur poste, l'un des membres de l'équipe délivre le carnet de contrôle au commissaire.

7.3 Pour calculer le temps d’affichage optimal dans un contrôle du temps (TC), l’équipe doit ajouter le temps de passage sur le TC précédent (heures minutes et secondes) et le temps autorisé pour parcourir la distance entre le TC précédent et ce CT (heures et minutes).

Exemple :

1. Temps de passage sur TC 'n-1': 10H18M00S
1. Temps autorisé pour parcourir la distance entre TC 'n-1' et TC 'n': 01H20M
- Le temps de présentation idéal dans TC 'n' 11H38M00S

L’équipe ne subira aucune pénalité si elle est présente dans le TC 'n' dans le 30 de leur moment idéal, c’est-à-dire entre 11H38M00S et le 11H38M29S.

7.4 À titre exceptionnel, l’équipe sera en mesure de contrôler avant son heure idéale sans encourir de pénalité dans les contrôles de temps suivants :

- TC1D
- TC2F
- TC2H
- TC3H
- TC4H

8 – Vitesse Moyenne dans les secteurs de liaison / Ravitaillements

À l’exception des liaisons où des autoroutes ou des voies rapides sont utilisées, la moyenne imposée sur les itinéraires de correspondance est inférieure à 50 km/h (voir annexe IV).

Sauf cas exceptionnels, dans chaque section du rallye, il y a une liaison (choisie pour la disponibilité d’une station-service et la facilité d’accès à l’assistance) dans laquelle un temps supplémentaire de 10 minutes est autorisé. Ces liens sont identifiés à l’annexe XI et sur Road Book comme « Pause/Service ».

Les stations-service disponibles le long de l’itinéraire sont répertoriées dans le Road Book.

9. Éléments de police sur le parcours du Rally

Il est rappelé que l’ensemble du rallye, y compris les épreuves de classification, se déroule sur des routes ouvertes à la circulation normale, à l’exception des épreuves de classification avec des moyennes supérieures à 50 km/h, qui seront fermées à la circulation normale, et les équipes doivent prendre toutes les précautions inhérentes à cela.

La présence d’éléments de police à certaines intersections, à l’exception des épreuves de classification avec des moyennes supérieures à 50 km/h, ne signifie pas que la route utilisée par la course est fermée à la circulation !

10. Épreuves de régularité absolue (SRA)

10.1 Départ de SRA

L'heure de début idéale de chaque SRA sera calculée par l'équipe à partir des indications sur le carnet de contrôle (temps de passage dans le contrôle de temps précédent + temps autorisé pour commencer le test en question)

Exemple :

- Temps de passage sur TC 'n': 14H10M30S
- Heure de début du SS « X »: TC « n » + 01H10M
- Heure de départ idéale pour SS « X »: 15H20M30S

Chaque équipe est responsable de commencer la course au bon moment.

10.2 Zone de départ SRA

Environ 30 à 100 mètres avant le départ de chaque SRA sera placé un panneau d'information (SS-Pre-Start). L'espace entre cette plaque et le départ de la SRA est considéré comme une « zone de départ ».

L'entrée d'un véhicule dans la zone de départ d'un SRA n'est autorisée que dans les 60 secondes précédant son départ.

L'équipe doit immobiliser le véhicule immédiatement avant le début de la « zone de départ » afin de permettre à un commissaire de vérifier l'état de charge de la batterie du *transpondeur*.

10.3 Moyenne imposée dans les SRA

En règle générale, la vitesse moyenne imposée aux différents SRA est comprise entre 50 et 60 km/h. Pour des raisons de sécurité, dans certains passages des villages, la vitesse moyenne imposée est plus faible.

Les moyennes imposées à chaque SRA sont indiquées à l'annexe V.

Les lieux exacts de variation moyenne sont clairement indiqués dans le Road Book et, si possible, indiqués sur le terrain par le biais des panneaux d'information.

En cas de divergence entre les différentes informations en la matière (annexe V, Road Book, la signalisation routière) devrait être considérée comme aussi valable que celles contenues dans le Road Book.

Dans les contrôles installés dans les 500 premiers mètres de toute PRA et dans une zone moyenne inférieure à 40 km/h, seules les pénalités d'avance seront prises en compte.

11. Épreuves de Régularité par Secteurs (SRS)

11.1 Casques

Il est rappelé que les deux membres de l'équipe devraient être utilisés dans le SRS.

Dans: SS05 - Kartódromo de Leiria - Annexe VI

SS16 – Circuito Sever do Vouga – Annexe VII

SS21 (Circuito de Montalegre) – Annexe VIII

Le port du casque est obligatoire à partir du moment où le véhicule quitte la zone d'attente après TC1B, TC2B et TC3B.

11.2 Reconnaissance du SRS en circuit

Il n'y aura aucune reconnaissance sur aucun des circuits SRS (SS5 / SS16 / SS21).

11.3 Chicane en SRS en circuit

Les points de chronométrage du SRS en circuit (fin de secteur) seront précédés d'une chicane. En cas de chute de l'un des éléments d'une chicane, l'article 21.3.6 du règlement sera appliqué.

11.4 Reconnaissance du SRS sur la route

Les équipes auront la possibilité de faire un laissez-passer de reconnaissance pour chaque SRS sur la route, au cours de laquelle il n'est pas obligatoire de porter un casque de protection par les membres de l'équipe.

La reconnaissance se fera sous la forme d'un SRA, effectué à une vitesse moyenne de 40 km/h.

11.5 Départ des SRS sur la route

L'heure de départ idéale de chaque SRS sur la route sera calculée par l'équipe à partir des indications dans le carnet de contrôle (temps de passage dans le TC précédent + temps autorisé à prendre le départ de la course en question).

Exemple:

- Temps de passage dans le précédent TC 'n': 14H10M30S
- Heure de début du SS « X': TC « n » + 01H10M
- Heure de départ idéale pour SS « X »: 15H20M30S

Chaque équipe est responsable de commencer la course au bon moment.

L'équipe ne subira aucune pénalité dans le contrôle du départ si vous démarrez le SRS sur la route à l'heure de départ théorique ou dans les 5 secondes suivantes (par exemple, une équipe dont l'heure de départ théorique d'un SRS est de 15H20M30S peut commencer votre course sans aucune pénalité entre 15H20M30S et 15H20M35S).

11.6 Zone de départ SRS sur la route

Environ 30 à 100 mètres avant le départ d'un SRS sur la route sera placé un panneau d'information (SS - Pre-Start). L'espace entre cette plaque et le départ SRS sur la route est considéré comme une « zone de départ ».

L'entrée d'un véhicule dans la zone de départ d'un SRS sur la route n'est autorisée que dans les 60 secondes précédant son départ.

L'équipe doit immobiliser le véhicule immédiatement avant le début de la « zone de départ » afin de permettre à un commissaire de vérifier l'état de la charge de la batterie du transpondeur.

12. Interruption d'une épreuve de classification

Il est recommandé de lire l'article 19.4 du Règlement sur les procédures à adopter en cas d'interruption temporaire ou définitive d'une preuve de classification.

Si le commissaire enregistre dans le carnet de contrôle (par exemple l'annexe III) un temps de neutralisation, il doit être pris en compte dans le calcul :

- L'heure de départ de toutes les épreuves qualificatives jusqu'à la prochaine vérification de l'heure,
- Temps de présentation au prochain contrôle de l'heure.

13. Interruption de la participation à la course

13.1 L'équipe reprend sa participation dans la même section

Dans le cas où une équipe ne tient pas un ou plusieurs tests de classification d'une section particulière, elle peut reprendre le parcours de la même section au début d'une épreuve de classification ultérieure, en respectant l'heure de début prévue à cette fin.

Dans ce cas, l'équipe doit arrêter le véhicule dans la « zone de départ » de l'épreuve de qualification où il reprend l'itinéraire afin qu'un élément de l'organisation puisse confirmer l'état de fonctionnement du transpondeur.

13.2 L'équipe reprend la participation au départ de la section suivante de la même étape

Une équipe qui n'effectue pas un ou plusieurs épreuves de classification aux sections 2, 4, 5, 7, 8 et 9 peut reprendre l'épreuve au début de la section qui suit immédiatement, à condition qu'elle soit présente au contrôle d'arrivée de la section dans laquelle elle a renoncé jusqu'à l'heure de fermeture de son contrôle de temps. Les équipes dans ces conditions passeront à l'étape suivante, comme les autres équipes, dans l'ordre de présentation dans la vérification du temps de fin de la section précédente.

13.3 L'équipe reprend la participation au début de l'étape suivante

Une équipe qui n'achève pas une étape peut reprendre la course au début de l'étape suivante dans les conditions décrites à l'article 22 du Règlement.

14. GPS

Compte tenu de la sécurité des concurrents, un dispositif GPS autonome – système de suivi sera monté sur chaque véhicule, ce qui permettra à l'organisation de test de localiser en permanence les concurrents.

Cet équipement est autonome, ne nécessitant aucune installation préalable, sera monté sur le tableau de bord du véhicule à l'aide de « velcro tape ». Un autre équipement « de secours » sera monté, également à l'aide de « ruban velcro », sur la lunette arrière latérale gauche.

Ces équipements seront placés dans les emplacements respectifs par les techniciens de la société «ANUBE», lors des contrôles techniques à Parque Eduardo VII.

O registo, pelo sistema GPS, de excesso de velocidade dentro das localidades, a equipa será penalizada. (Artº. 11.7.4)

15. Assistance / Flexi-Assistance

Conformément à l'article 24.1 du Règlement, toute action d'assistance à moins de 100 mètres de la sortie et/ou de l'entrée du Parc Fermé est interdite.

Pour plus d'informations à ce sujet, voir l'article 24.3 du règlement sur la preuve.

Remarque : À la fin de la 1ère étape et de la 3ème étape / section 6, la période d'assistance est incluse dans le temps imparti pour la dernière vérification de l'étape.

16. Road Book Assistance

L'organisation fournira à chaque équipe un Road Book assistance routière avec une indication de

- Emplacements de service recommandés (avec indication de coordonnées GPS) Annexe IX
- Heure prévue pour le passage du 1er concurrent dans chacun de ces endroits. Annexe IX
- Itinéraires à suivre entre des lieux de service consécutifs
- Itinéraires alternatifs pour l'accès aux lieux de déjeuner
- Carte complète avec l'itinéraire conseillé par l'assistance

Ce Road Book sera mis à la disposition de chaque équipe lors de la vérification administrative.

17. Autoroutes à péage

Au cours de la course sont utilisés des secteurs autoroutiers équipés de péages virtuels, ce qui implique l'utilisation dans les véhicules d'un équipement électronique du type « Via Verde » qui permet l'identification du lieu et de l'heure d'utilisation de l'infrastructure grâce à l'établissement d'une connexion avec l'antenne installée sur la route.

Pour ceux qui pourraient être intéressés, l'ACP offre aux concurrents un « Package » qui comprend l'identifiant de la voiture et le coût des péages.

Ce forfait a un coût fixe de :

- Classe 1 - 70 euros
- Classe 2 - 140 euros

et est disponible auprès du secrétariat.

L'installation de ces équipements et le paiement des péages des secteurs autoroutiers utilisés relèvent de la seule responsabilité des concurrents.

18. Assistance routière de l'Automobile Club du Portugal.

En cas de panne ou d'accident d'un véhicule participant au cours du Rallye historique du Portugal et, en particulier, au cours d'un essai de classement, l'organisation met tout en œuvre pour transporter le véhicule concerné jusqu'au village ou à la route nationale le plus proche, en utilisant des moyens techniques et humains à cet effet.

Ce service d'assistance sera sous la responsabilité de l'équipe concurrente et sera gratuit pour le participant.

Dès le point de déchargement, si l'équipe souhaite transporter votre véhicule jusqu'à la fin de l'étape ou à Lisboa, vous pouvez, si vous le souhaitez, utiliser les services des sociétés de transport mise en alerte à cet effet. Ce transport, doit être demandé directement aux entreprises figurant sur la liste des prestataires, en espèces, lors du chargement du véhicule et s'il souhaite une facture, il devra en faire la demande au moment de l'exécution de la prestation (pour fournir les éléments nécessaires à l'émission ultérieure de la facture) :

Les montants à facturer sont :

- **Frais de sortie = 42 € euros + TVA**

- **Km facturé = 1 € + TVA**

L'Automobile Club du Portugal et l'organisation du Rallye du Portugal Historique déclinent toute responsabilité pour toute anomalie liée à ces services

19. Parcage de remorques

Pendant la période du 30 septembre au 7 octobre 2023, un parking pour remorques est prévu dans le Parque Eduardo VII.

Ce parc fonctionnera, pendant tout ce période, à l'heure suivante : 09h00 à 20h00

Autres informations :

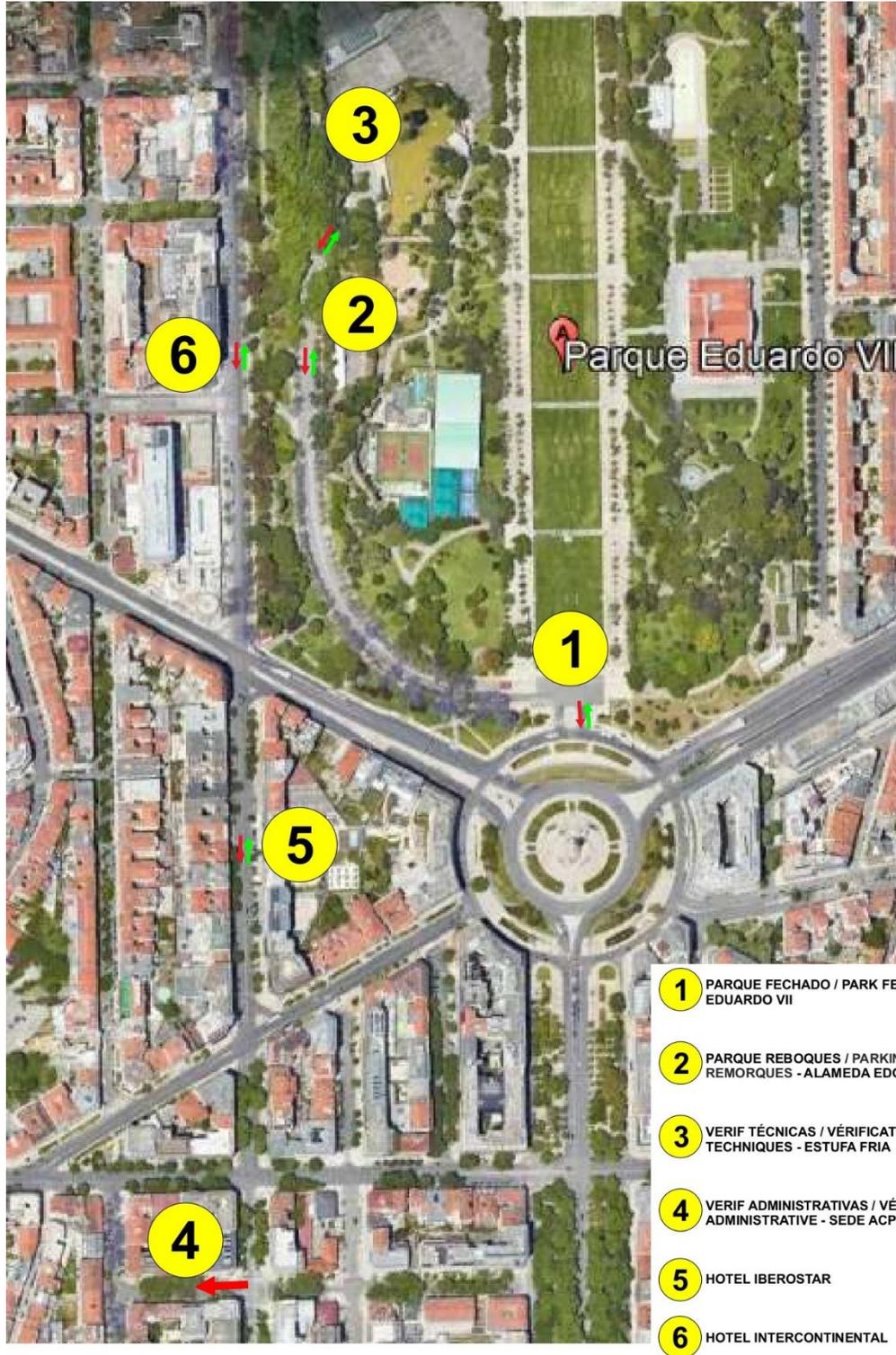
Le 7 octobre à 13h00, aura lieu un déjeuner de remise des prix à l'Hôtel Intercontinental, à Lisbonne.

En raison des incendies de forêt qui se sont produits récemment dans certaines zones où le Rallye Historique du Portugal 2023 passera, nous attirons l'attention sur une augmentation possible du trafic de véhicules de transport en bois.

La Direction de Course

- Annexe I – Layout Lisboa – Parque Eduardo VII
- Annexe II - Exemple de page de feuille de Road Book
- Annexe III - Exemple de carte de contrôle
- Annexe IV - Vitesse moyenne sur les chemins de raccordement
- Annexe V - Moyenne imposée à l'SRA
- Annexe VI - Schéma SS5 (SRS en circuit)
- Annexe VII - Schéma SS16 (SRS en circuit)
- Annexe VIII - Schéma SS21 (SRS en circuit)
- Annexe IX - Zones de service
- Annexe X – Publicité
- Annexe XI – Itinéraire
- Annexe XII – Prestataires de remorquage

Info 1 Anexo – Attaché - Attachement - I
Layout Lisboa



Info 1 Anexo – Attaché - Attachement - II

Página do Road Book – Page Road Book – Page of Road Book

Página		Etapas		Seção		Arganil - Santarém		Distância seção	
24		4		7		36 Proença - a - Nova		307,94 km	
		Prova de Classificação		36		Proença - a - Nova		32,408 km	
		Special Stage							
Distância		Direção		Informação		Distância			
Total	Par.							regressiva	
0,00		1	 - SS 36 -	EM				36,43	
1,03	1,03	2	 Isna					35,40	
1,38	0,35	3	 31,02					35,05	
3,860	2,48	4	 28,54					32,57	
4,146	0,28	5	 28,26					32,29	
4,55	0,41	6	 27,85					31,88	

Info 1 Anexo – Attaché - Attachement - III

Carta de Controllo – Carte de Contrôle – Timecard – Carnet de Controllo



CARTA DE CONTROLLO

Nº

CARNET DE CONTROLLO

LEG 2 - Secção / Section 2

Tipo	Nº	Localização	Entre controlos		Hora de apresentação	Visto
			Distância	Tempo		
TC	2A	Figueira da Foz	-	-		

SS 5 Espinhal (PRA 60)	
Extensão / Longueur (km):	5,026
Hora de início / Heure de départ	TC2A + 01:10

Atraso à partida Retard au départ	(1)
--------------------------------------	-----

SS 6 Campelo (PRA)	
Extensão / Longueur (km):	15,204
Hora de início / Heure de départ	TC2A + 01:22

Atraso à partida Retard au départ	(1)
--------------------------------------	-----

SS 7 Pampilhosa da Serra (PRA)	
Extensão / Longueur (km):	16,325
Hora de início / Heure de départ	TC2A + 02:42

Atraso à partida Retard au départ	(1)
--------------------------------------	-----

SS 8 Alvares (PRA)	
Extensão / Longueur (km):	7,521
Hora de início / Heure de départ	TC2A + 03:10

Atraso à partida Retard au départ	(1)
--------------------------------------	-----

SS 9 Lousã (PRA 60)	
Extensão / Longueur (km):	13,301
Hora de início / Heure de départ	TC2A + 04:00

Atraso à partida Retard au départ	(1)
--------------------------------------	-----

TC	2B	Poiares	13,95	TC2A +4:35		
----	----	---------	-------	------------	--	--

SS 10 Kartódromo de Poiares (PRS Circ.)	
Extensão / Longueur (km):	1,880
Hora de início / Heure de départ	

Atraso à partida Retard au départ	(1)
--------------------------------------	-----

TC	2C	Poiares	-	-		
----	----	---------	---	---	--	--

TC	2D	Barragem da Aguieira	26,42	TC2C + 00:45		
----	----	----------------------	-------	--------------	--	--

(1) Reservado ao Chefe de Troço / Reservé au responsable de l'épreuve / reserved to the stage manager



Info 1 - Anexo – Attaché - Attachement – IV

VELOCIDADES MÉDIAS NOS PERCURSOS DE LIGAÇÃO

VITESSE MOYENNE SUR LES PARCOURS DE LIAISON

ETAPA ÉTAPE	SECÇÃO SECTION	De : Du :	Ao : A :	KM	TEMPO TEMPS	KM / h	OBS.	
1	1	TC1A	SS1	144,03	02 :00 :00	72,00	*	
		SS1	SS2	5,75	00 :06 :54	37,10		
		SS2	SS3	9,03	00 :10 :50	42,80		
		SS3	SS4	64,81	01 :15 :51	51,20	*	
		SS4	TC1B	18,15	00 :26 :42	40,70		
		TC1C	SS6	62,67	00 :55 :00	68,37	*	
		SS6	TC1D	4,58	00 :36 :15	7,59		
2	2	TC2A	SS7	96,94	01 :15 :00	77,55	*	
		SS7	SS8	12,76	00 :18 :34	41,25		
		SS8	SS9	18,14	00 :21 :46	28,20		
		SS9	SS10	7,59	00 :11 :11	40,74		
		SS10	SS11	19,13	00 :25 :39	44,73		
		SS11	TC2B	37,07	00 :56 :09	39,61		
	3	3	TC2C	SS12	23,79	00 :30 :00	47,94	
			SS12	SS13	17,79	00 :22 :22	47,70	
			SS13	SS14	9,93	00 :20 :44	20,04	*
			SS14	SS15	15,93	00 :20 :03	47,67	
			SS15	TC2D	9,51	00 :16 :05	35,48	
			TC2E	TC2F	48,62	00 :55 :00	53,04	
3	4	TC3A	SS17	49,87	00 :45 :00	66,49	*	
		SS17	SS18	33,84	00 :45 :18	44,82		
		SS18	SS19	12,57	00 :29 :18	25,74		
		SS19	SS20	2,04	00 :04 :26	27,61		
		SS20	TC3B	63,39	01 :13 :29	51,76		
		TC3C	TC3D	4,97	00 :10 :00	29,82		
	5	5	TC3E	SS22	17,75	00 :20 :00	53,25	
			SS22	SS23	15,63	00 :19 :19	48,55	
			SS23	SS24	14,74	00 :32 :17	27,40	
			SS24	SS25	2,88	00 :06 :08	28,19	
			SS25	SS26	101,11	01 :36 :36	62,80	*
			SS26	TC3F	10,99	00 :18 :18	36,02	
	6	6	TC3G	SS27	5,64	00 :10 :00	33,84	
SS27			TC3H	58,67	01 :58 :39	29,67	*	



Informação 1 – Info 1 Anexo – Attaché - Attachement – IV

VELOCIDADES MÉDIAS NOS PERCURSOS DE LIGAÇÃO

VITESSE MOYENNE SUR LES PARCOURS DE LIAISON

ETAPA ÉTAPE	SECÇÃO SECTION	De : Du :	Ao : A :	KM	TEMPO TEMPS	KM / h	OBS.
4	7	TC4A	SS28	57,50	01 :10 :00	49,29	
		SS28	SS29	6,49	00 :20 :19	19,18	
		SS29	SS30	7,73	00 :10 :24	44,63	
		SS30	SS31	2,71	00 :04 :37	35,14	
		SS31	SS32	26,27	00 :48 :29	32,50	
		SS32	SS33	11,50	00 :16 :40	41,40	
		SS33	TC4B	6,60	00 :17 :13	23,02	
	8	TC4C	SS34	2,22	00 :08 :00	16,65	
		SS34	SS35	10,51	00 :15 :46	40,00	
		SS35	SS36	29,49	00 :37 :27	47,24	
		SS36	SS37	6,56	00 :09 :28	41,57	
		SS37	SS38	6,20	00 :23 :11	16,04	
		SS38	TC4D	69,05	01 :12 :34	57,09	*
	9	TC4E	SS39	121,69	01 :50 :00	66,38	*
		SS39	SS40	81,50	01 :23 :12	58,77	*
		SS40	SS41	7,08	00 :13 :17	31,99	
		SS41	TC4F	0,38	00 :04 :44	4,83	
	10	TC4G	SS42	9,49	00 :25 :00	22,78	
		SS42	SS43	7,08	00 :13 :17	31,99	
		SS43	TC4H	28,34	00 :29 :44	57,20	*



Info 1 Anexo – Attaché - Attachement – V - Moyennes Imposés

SS	MÉDIAS IMPOSTAS MOYENNES IMPOSÉS		
	Do / Du Km	Ao / Au Km	Km/h
1	0,000	8,912	50
2	0,000	10,681	60
	10,681	10,941	30
3	10,941	15,096	60
	0,000	7,152	60
4	0,000	4,068	50
	4,068	4,539	40
	4,539	13,622	50
	13,622	13,797	30
6	13,797	14,177	50
	0,000	7,286	50
7	0,000	7,750	50
	7,750	8,195	30
	8,195	11,471	50
	11,471	11,666	30
8	11,666	17,439	50
	0,000	3,670	55
8	3,670	7,306	60
	7,306	9,039	50
	9,039	10,261	60
	10,261	10,708	40
	10,708	12,767	60
	12,767	15,268	55
9	0,000	9,848	50
10	0,000	0,645	50
	0,645	0,939	20
	0,939	9,015	50
11	0,000	7,357	55
	7,357	13,178	60
12	0,000	5,403	50
	5,403	5,636	30
	5,636	6,426	50
	6,426	6,604	30
	6,604	12,659	50
	12,659	12,918	30
	12,918	26,742	50

SS	MÉDIAS IMPOSTAS MOYENNES IMPOSÉS		
	Do / Du Km	Ao / Au Km	Km/h
13	0,000	2,522	55
	2,522	6,143	60
	6,143	9,098	50
	9,098	9,723	30
	9,723	12,049	50
	12,049	12,206	20
	12,206	12,642	55
14	12,642	17,998	60
	0,000	6,677	50
	6,677	7,090	30
	7,090	8,058	50
	8,058	8,558	30
15	8,558	11,850	50
	0,000	2,606	55
	2,606	11,375	60
	11,375	11,886	30
	11,886	13,969	50
17	14,969	17,441	55
	0,000	7,257	50
	7,257	7,496	30
	7,496	9,846	50
	9,846	10,289	40
	10,289	18,996	50
	18,996	19,143	20
18	19,143	20,090	50
	0,000	3,926	55
	3,926	4,090	30
	4,090	5,268	55
	5,268	5,708	20
	5,708	8,143	60
	8,143	13,189	55
19	13,189	16,774	50
	16,774	17,910	55
	0,000	4,878	60
	4,878	10,087	55
20	0,000	20,437	50
	20,437	20,767	20
	20,767	21,602	50
22	0,000	5,967	50
	5,967	6,880	40
	6,880	14,137	50
	14,137	14,866	30
	14,866	18,190	50

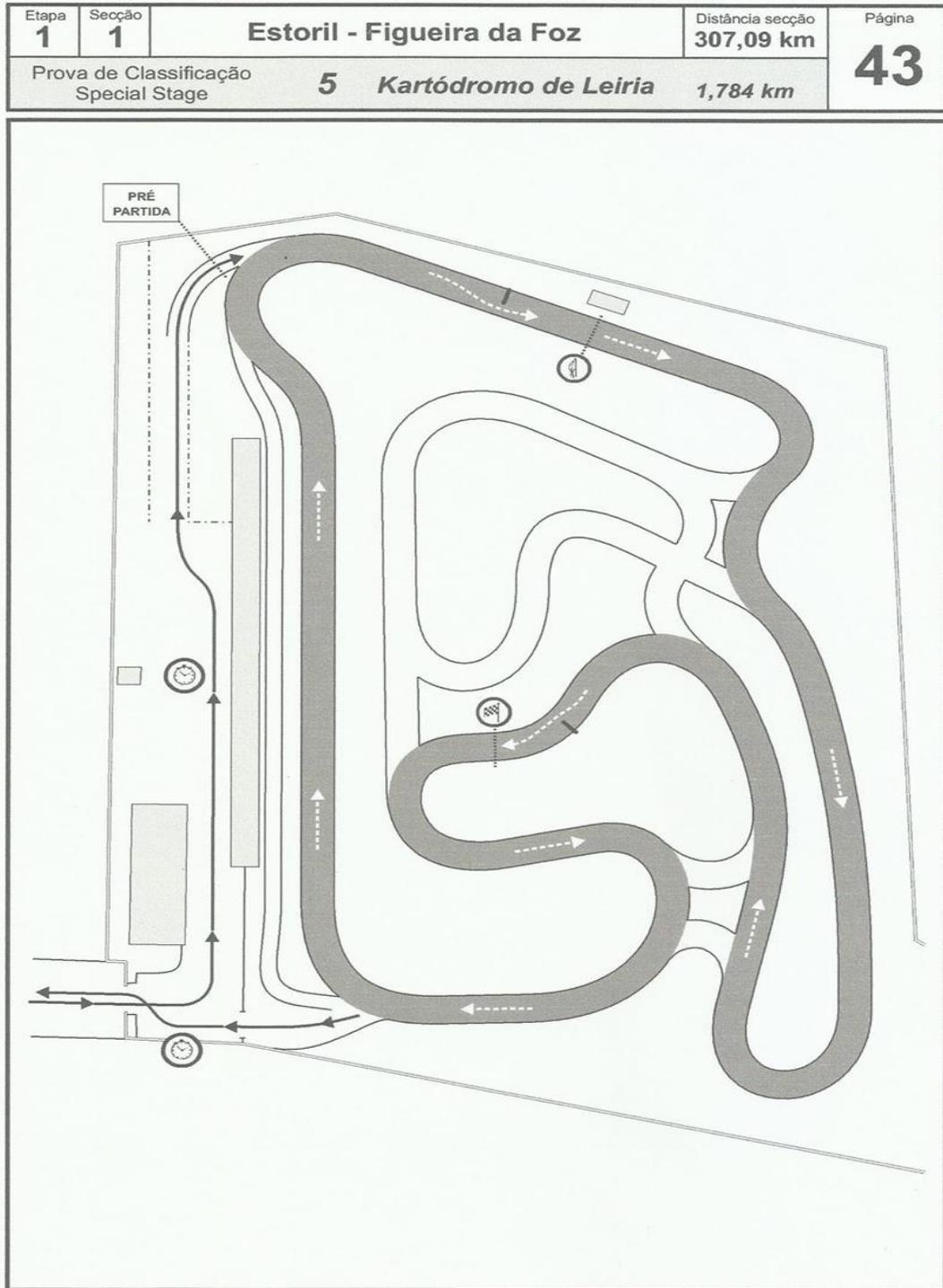
Info 1 Anexo – Attaché - Attachement – V - Moyennes Imposés

SS	MÉDIAS IMPOSTAS MOYENNES IMPOSÉS		
	Do / Du Km	Ao / Au Km	Km/h
23	0,000	10,719	60
24	0,000	2,848	50
	2,848	3,117	30
	3,117	6,581	50
	6,581	6,829	30
	6,829	15,291	50
	15,291	15,789	30
	15,789	27,789	50
	27,789	28,140	20
25	28,140	31,191	50
	0,000	2,831	60
	2,831	4,524	50
	4,524	9,359	60
26	9,359	12,754	55
	0,000	1,128	40
28	0,000	2,435	50
	2,435	2,876	30
	2,876	4,314	50
	4,314	4,657	30
	4,657	11,717	50
29	0,000	14,492	50
	14,492	14,770	20
	14,770	17589	50
30	0,000	1,924	60
	1,924	5,017	50
	5,017	9,390	55
	9,390	9,632	30
	9,632	11,914	55
31	0,000	9,592	50
32	0,000	11,861	60
	11,861	12,598	50
	12,598	13,174	30
	13,174	27,609	60

SS	MÉDIAS IMPOSTAS MOYENNES IMPOSÉS		
	Do / Du Km	Ao / Au Km	Km/h
33	0,000	1,856	40
35	0,000	9,094	55
	9,094	11,962	60
	11,962	12,284	40
	12,284	19,562	60
36	0,000	10,526	60
37	0,000	3,022	50
	3,022	3,465	30
	3,465	10,380	50
38	0,000	20,931	50
	20,931	21,255	40
	21,255	35,283	50
39	0,000	14,000	50
40	0,000	4,719	60
41	0,000	10,038	60
	10,038	11,899	50
42	0,000	4,719	60
43	0,000	10,038	60
	10,038	11,899	50

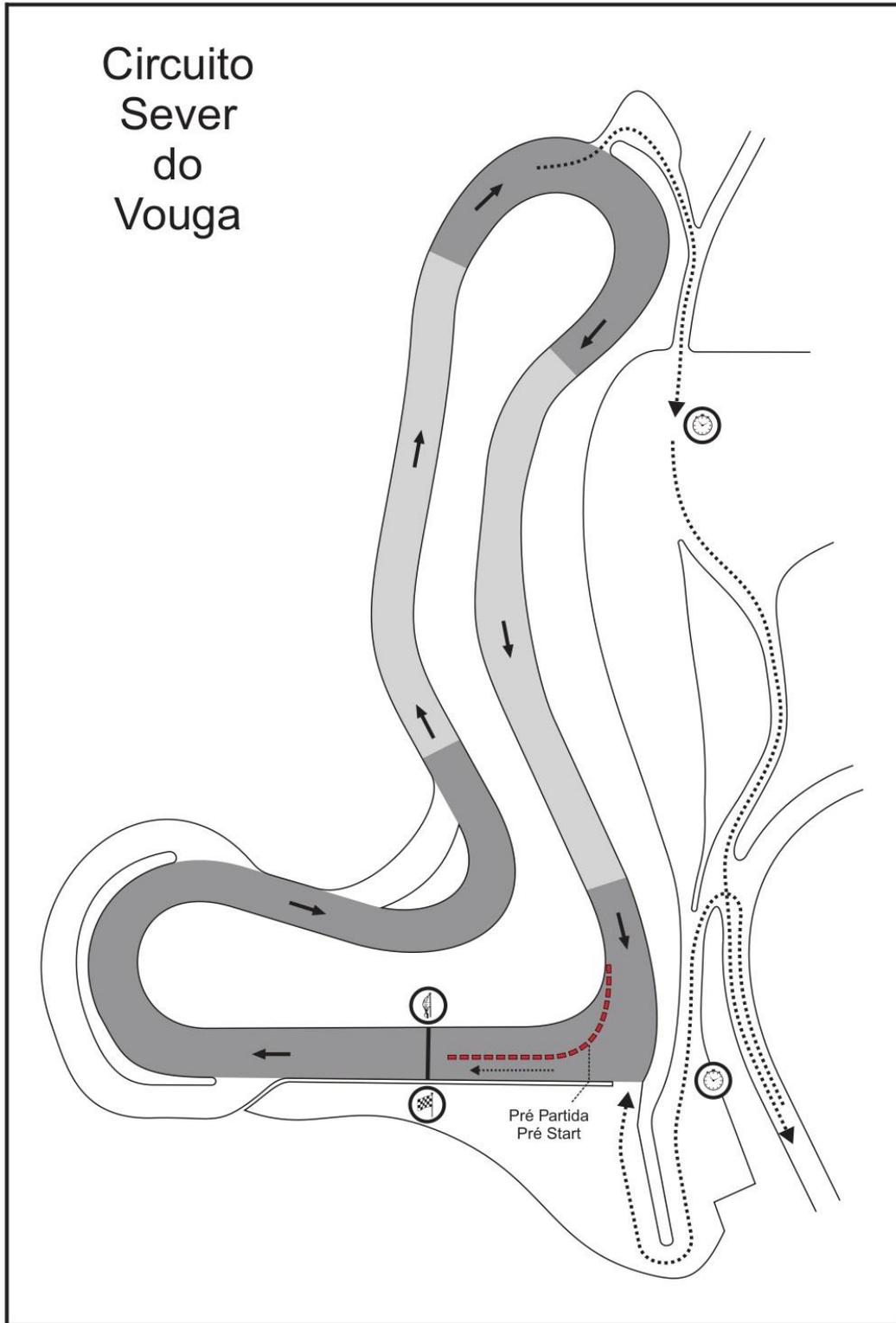
Info 1 Anexo – Attaché - Attachement - VI

Esquema SS05 (SRS Circ.) – Schéma SS05 (SRS Circ.) – Plan of SS05 (SRS Circ.) – Diagrama SS05 (SRS CIRC.)



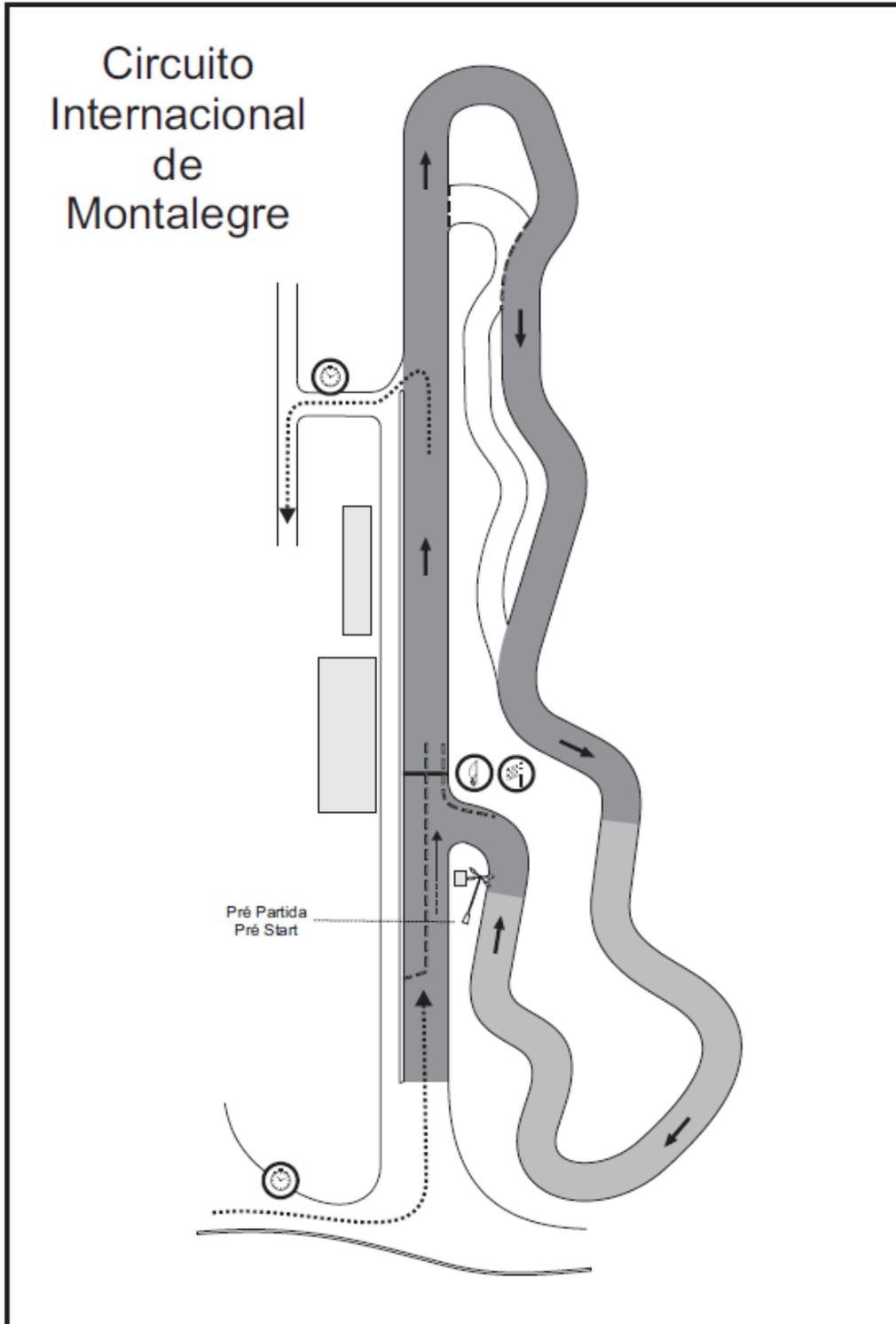
Info 1 Anexo – Attaché - Attachement - VII

Esquema SS16 (SRS Circ.) – Schéma SS16 (SRS Circ.) – Plan of SS16 (SRS Circ.) – Diagrama SS16 (SRS CIRC.)



Info 1 Anexo – Attaché - Attachement - VIII

Esquema SS21 (SRS Circ.) – Schéma SS21 (SRS Circ.) – Plan of SS21 (SRS Circ.) – Diagrama SS21 (SRS CIRC.)



INFO 1 – Anexo – Attaché – Attachement IX

RALLY DE PORTUGAL HISTÓRICO 2023 - Zonas de assistência recomendadas / Points d'assistance conseillés

Etapa	Secção/Service	Local	P/A (1)	Latitude	Longitude	Pág RB	Ref RB	SS (2)	km sector	km Etapa	1º conc (3)
0	0	Lisboa - Parque Eduardo VII (Parque Fechado)		38° 43.569'N	9° 09.038'W			0	0,00	0,00	
1	1	Ferreira do Zêzere - N348 (CEPSA)	P/A	39° 41.604'N	8° 17.631'W	22	13	3	15,64	198,45	16:55
	2	Figueira da Foz / Av. D. João II	30m	40° 10.621'N	8° 53.952'W	49	13/14	3	8,65	360,19	18:38
2	3	N 237	P/A	39° 53.699'N	8° 20.558'W	22	24/25	2	18,14	145,27	10:00
	4	N228 - Caparrosa (PETRO BESTEIROS)	P/A	40° 37.243'N	7° 05.601'W	21	29	5	26,67	351,51	16:20
	5	Viseu - Hotel Montebello (proximidade)	Flexi	40° 39.291'N	7° 55.556'W			3		458,80	22:30/23:30
3	6	Campeã - N304 (REDIL)	P/A	41° 16.897'N	7° 51.087'W	27	34	2	23,09	126,89	10:20
	7	Salto (N311)	P/A	41° 38.899'N	7° 56.576'W	16	26/27	5	20,27	311,22	16:20
	8	Lamego - Recinto da Feira		41° 05.699'N	7° 48.656'W	38	52	2	112,62	463,09	18:40
	9	Viseu - Hotel Montebello (proximidade)	60m	40° 39.291'N	7° 55.556'W	11	34/35	2	59,59	541,70	21:50
4	10	N 17 - Catriã S. Paio (REPSOL)		40° 20.698'N	7° 50.729'W	14	18/20	1	12,73	70,23	09:24
	11	N 344 (km18,2)	P/A	40° 14.202'N	7° 54.782'W	26	14/16	3	17,26	132,89	10:50
	12	Oleiros - N238 (GALP)	P/A	39° 55.079'N	7° 54.489'W	22	25/27	6	14,03	293,78	16:43
	13	A16 - Área de Serviço de Sintra (PRIO)	P/A	38° 47.661'N	9° 21.593'W	13	29	2	90,29	626,64	23:30
14	A16 - Área de Serviço de Sintra (PRIO)	P/A	38° 47.661'N	9° 21.593'W	3	14	2	4,27	646,18	00:50	

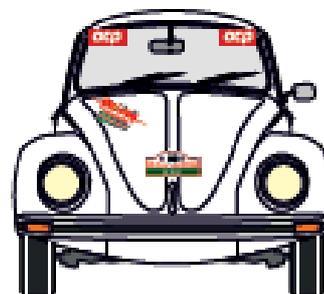
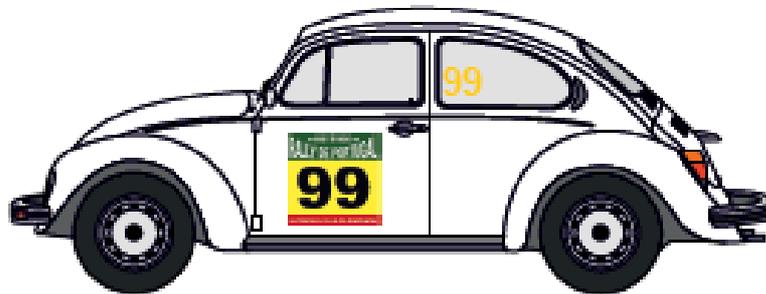
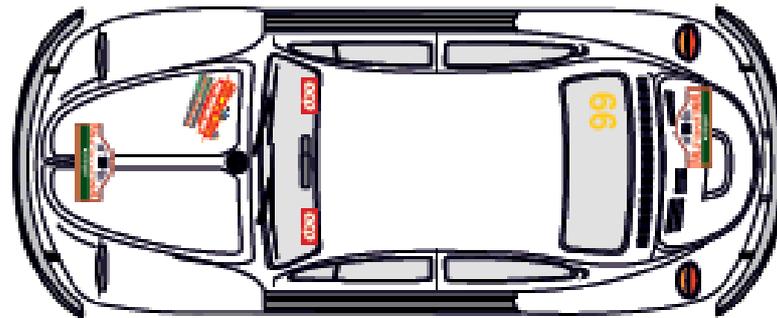
(1) - Pausa/Assistência - Pause/Assistance

(2) - Provas de classificação realizadas desde a zona de assistência anterior - Épreuves de classement réalisées depuis la dernière zone d'assistance

(3) - Horário teórico; é previsível uma chegada antecipada dos concorrentes - Horaire théorique; normalement les concurrentes devraient arriver un peu plus tôt

Info 1 Anexo – Attaché - Attachement - X

Colocação da Publicidade – Publicité – Advertising Placing – Colocación de publicidad



Info 1

Anexo – Attaché - Attachement – XI

Mapa de Controlos – Itineraire– Itinerary

ETAPA / ETAPE / LEG 1 - 3ª feira / mardi / tuesday, 03/10/2023

TC	LOCATION	Liaison dist.	SS dist.	Target time*	First car due
1A	Lisboa	0,00			12:30
SS1	PRA	144,03	8,912	2:00	14:30
SS2	PRA 60	5,75	15,096	2:20	14:50
SS3	PRA 60	9,03	7,152	2:48	15:18
<i>Coffee Break / Service</i>					
SS4	PRA	64,81	14,177	4:11	16:41
1B	Milagres	18,15		4:55	17:25
SS5	Kartódromo de Leiria (PRS Circ)		1,784		17:30
1C	Milagres	0,00			17:35
SS6	PRA	62,67	7,286	0:55	18:30
<i>Service</i>					
1D	Figueira da Foz	4,58		1:40	19:15
Leg 1 totals		309,03	54,407		

Section 1

* CH anterior + tempo indicado / * CH précédent + temps indiqué / * Previous TC + indicated time

ETAPA / ETAPE / LEG 2 - 4ª feira / mercredi / wednesday, 04/10/2023

TC	LOCATION	Liaison dist.	SS dist.	Target time*	First car due
2A	Figueira da Foz	0,00			07:45
SS7	PRA	96,94	17,439	1:15	09:00
SS8	PRA 60	12,76	15,268	1:55	09:40
<i>Coffee Break / Service</i>					
SS9	PRA	18,14	9,848	2:50	10:35
SS10	PRA	7,59	9,015	3:13	10:58
SS11	PRA 60	19,13	13,178	3:50	11:35
2B	Barragem da Aguieira	37,07		5:00	12:45
Regrouping					
2C	Barragem da Aguieira	0,00			14:30
SS12	PRA	23,97	26,742	0:30	15:00
SS13	PRA 60	17,79	17,998	1:25	15:55
<i>Coffee Break / Service</i>					
SS14	PRA	9,93	11,850	2:15	16:45
SS15	PRA 60	15,93	17,441	2:50	17:20
2D	Circuito de Sever do Vouga	9,51		3:25	17:55
SS16	Sever do Vouga (PRS Circ)		2,643		18:00
2E	Circuito de Sever do Vouga	0,00			18:05
2F	Viseu	48,62		0:55	19:00
2G	Viseu				22:30
<i>Flexi Service</i>					
2H	Viseu			1:00	23:30
Leg 2 totals		317,38	141,422		

Section 2

Section 3

* CH anterior + tempo indicado / * CH précédent + temps indiqué / * Previous TC + indicated time



ETAPA / ETAPE / LEG 3 - 5ª feira / jeudi / thursday, 05/10/2023

TC	LOCATION	Liaison dist.	SS dist.	Target time*	First car due
3A	Viseu	0,00			08:00
SS17	PRA	49,87	20,090	0:45	08:45
SS18	PRA 60	33,84	17,910	1:55	09:55
Coffee Break / Service					
SS19	PRA 60	12,57	10,087	2:45	10:45
SS20	PRA	2,04	21,602	3:00	11:00
3B	Circuito de Montalegre	63,39		4:40	12:40
SS21	Montalegre (PRS Circ)		3,021		12:45
3C	Circuito de Montalegre	0,00			12:50
3D	Montalegre	4,97		0:10	13:00
Regrouping					
3E	Montalegre	0,00			15:00
SS22	PRA	17,75	18,190	0:20	15:20
SS23	PRA 60	15,63	10,719	1:02	16:02
Coffee Break / Service					
SS24	PRA	14,74	31,191	1:45	16:45
SS25	PRA 60	2,88	12,754	2:30	17:30
Service					
SS26	PRA	101,11	1,128	4:20	19:20
3F	Lamego	10,99		4:40	19:40
Regrouping					
3G	Lamego	0,00			21:00
SS27	Lamego 2 (PRS Estr)	5,64	1,128	0:10	21:10
Service					
3H	Viseu	58,67		2:10	23:10
Leg 3 totals		394,09	147,820		

Section 4

Section 5

Section 6

* CH anterior + tempo indicado / * CH précédent + temps indiqué / * Previous TC + indicated time

ETAPA / ETAPE / LEG 4 - 6ª feira / vendredi / friday, 06-07/10/2023

TC		Liaison dist.	SS dist.	Target time*	First car due
4A	Viseu	0,00			08:00
SS28	PRA	57,50	11,717	1:10	09:10
	<i>Service</i>				
SS29	PRA	6,49	17,589	1:45	09:45
SS30	PRA 60	7,73	11,914	2:17	10:17
SS31	PRA	2,71	9,592	2:35	10:35
	<i>Coffee Break / Service</i>				
SS32	PRA 60	26,27	27,609	3:35	11:35
SS33	PRA	11,50	1,856	4:20	12:20
4B	Arganil	6,60		4:40	12:40
	Regrouping				
4C	Arganil	0,00			14:45
SS34	Montalto 2 (PRS Estr)	2,22	1,856	0:08	14:53
SS35	PRA 60	10,51	19,562	0:26	15:11
SS36	PRA 60	29,49	10,526	1:24	16:09
SS37	PRA	6,56	10,380	1:44	16:29
	<i>Coffee Break / Service</i>				
SS38	PRA	6,20	35,283	2:20	17:05
4D	Pombal	69,05		4:15	19:00
	Regrouping				
4E	Pombal	0,00			20:30
SS39	PRA	121,69	14,000	1:50	22:20
	<i>Coffee Break / Service</i>				
SS40	PRA 60	81,50	4,719	3:30	00:00
SS41	PRA 60	7,08	11,899	3:48	00:18
4F	Sintra	0,38		4:05	00:35
	Regrouping				
4G	Sintra	0,00			00:45
	<i>Coffee Break / Service</i>				
SS42	PRA 60	9,49	4,719	0:25	01:10
SS43	PRA 60	7,08	11,899	0:43	01:28
4H	Lisboa	28,34		1:25	02:10
	Leg 4 totals	498,40	205,120		

Section 7

Section 8

Section 9

Section 10

* CH anterior + tempo indicado / * CH précédent + temps indiqué / * Previous TC + indicated time

Rally totals

	Liaison dist.	SS dist.	Total dist.	SS%
Leg 1	309,03	54,407	363,43	14,97%
Leg 2	317,38	141,422	458,80	30,82%
Leg 3	394,09	147,820	541,91	27,28%
Leg 4	498,40	205,120	703,52	29,16%
TOTAL	1518,90	548,769	2067,67	26,54%